

Normes de sécurité : protection de l'ouïe

Le bruit constitue une nuisance majeure pour de nombreuses activités professionnelles. Le bruit est cause de fatigue et de stress ; il agit sur le système nerveux, cardiovasculaire et digestif. Mais surtout l'exposition prolongée à des bruits d'une certaine amplitude conduit à la surdité. Le bruit empêche également la concentration, ce qui nuit à la qualité du travail. La norme de référence est EN 352.

Quels protecteurs contre le bruit existe-t-il ?

Il existe sur le marché une grande variété de protecteur individuel de l'ouïe.

- ★ Les protecteurs munis de coquilles
- ★ Les casques enveloppants : ils comportent des coquilles munies d'oreillettes qui viennent s'appliquer sur la périphérie de l'oreille.
- ★ Les serres-têtes : les coquilles sont reliées entre elles par un arceaux passant au-dessus de la tête, qui assure leur maintien.
- ★ Les serres-nuques : ils sont similaires aux serres-têtes, mais l'arceau se place derrière la nuque au lieu de s'appuyer sur le sommet du crâne.
- ★ Les serres-têtes montés sur casque
- ★ Les bouchons d'oreilles : les bouchons prémoulés, façonnés par l'utilisateur, moulés individualisés ou enfin réunis par une bande

Les protections peuvent être passive, à atténuation dépendante du niveau, ou enfin à réduction active du bruit (grâce à un dispositif electro-acoustique).

Les indices de performances

Les protection contre le bruit doivent présenter des caractéristiques d'affaiblissement acoustique telles que le niveau perçus sous le protecteur soit inférieur aux limites admises réglementairement. Toutefois, il est inutile de surprotégé le porteur car un affaiblissement trop fort entrainerait une isolation avec son environnement sonore, et donc des difficultés à communiquer ou à percevoir des signaux avertisseurs de dangers.

Les indices de protections fournis avec les protecteurs sont :

- ★ L'indice APV (Assumed Protection Value) calculée pour des fréquences comprises entre 63 et 8000 Hz. Les protecteurs doivent représenter un indice APV supérieur dans chaque bande de fréquence, aux minima requis par la norme
- ★ Les indices H (High), M (Medium), L (Low) donnent des valeurs synthétiques partielles d'affaiblissement acoustique respectivement dans les fréquences aigues, moyennes et graves.
- ★ L'indices SNR (Single Number Rating) est un indice d'affaiblissement qui représente par une valeur synthétique globale, la performance acoustique du protecteur. Il dépasse rarement les 32 dB.

La double protection

Des tâches effectuées dans un environnement sonore très élevé peuvent nécessiter une double protection (bouchons d'oreille + serre-tete par exemple).